

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 5
La Mairie	6/7
Le Conseil	8/9
Reflets de vitrine	9
BD	9
Au-delà des thuyas	10/11
Bric-à-brac	12

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction ou des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Alain Dreier (AD)
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Françoise Joliat (FJ)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Melik Özden (MO)
Denis Soulier (DS)
Dinh Manh Uong (DMU)

Pour la Mairie :
Elena Giaro (EG)
responsable du service social
André Marostica (AM)
responsable du service technique
Suzanne Oguey (SO)
déléguée au développement durable
Geneviève Paganì (GP)
responsable de la communication
et des relations publiques
Mario Rodriguez (MR)
secrétaire général adjoint

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

l'édito

Aménagement du territoire, rêve ou réalité?

Depuis plusieurs années, notre commune est sollicitée comme un des acteurs dans le développement de notre canton.

Après Cressy, situé sur les communes de Bernex et de Confignon, et qui a fait l'objet d'un plan localisé de quartier adopté il y a maintenant plus de quinze ans, nous voici aujourd'hui en pleine réflexion sur le PAC de Bernex-Est (Périmètre d'Aménagement Coordonné). Le projet de développement de cette zone se trouve en grande partie sur la commune de Bernex, mais également sur Confignon pour 100 logements, 130 emplois et un espace de détente en zone verte. Le projet de loi de modification de zone de l'ensemble du périmètre a déjà été accepté par le Conseil d'Etat. Il n'attend plus que l'aval du Grand Conseil.

D'ici la fin de l'année, nous aurons également la difficile tâche de nous prononcer sur le projet de déclassement des terrains constituant le futur PAC des Cherpines/Plaine de l'Aire Est, situé sur les communes de Plan-les-Ouates et de Confignon. Nous sommes beaucoup plus concernés par ce deuxième périmètre puisque le canton souhaite la construction de 3'000 logements dans cette nouvelle zone de développement. Actuellement, sont déjà planifiés une école de culture générale et des logements, mais notre commune négocie également une zone d'activités commerciales et industrielles ainsi qu'une surface d'utilité publique.

Nous sommes tous conscients de l'ampleur de la crise du logement à Genève. En effet, début 2009, le taux de vacance était de 0,19% alors que, pour offrir un choix valable aux habitants, le marché du logement devrait avoir au moins 1,5% de logements vacants. Les ménages et l'économie de notre canton sont durement touchés par cette pénurie du logement.

Alors que peut espérer, souhaiter et suggérer Confignon dans les aménagements de ces différentes zones ? Je suis convaincu que le développement de notre commune peut se faire de façon constructive et en assumant pleinement nos responsabilités. Je vous cite trois facteurs sur lesquels nous nous devons d'agir :

Economiser le sol. Les terres agricoles sont des ressources non renouvelables qui ne doivent pas être sacrifiées par une urbanisation de faible densité et donc à trop grande consommation de sol.

Réduire la dépendance automobile et les émissions de CO₂. En participant au développement d'un

réseau de transports publics performant, nous permettons aux futurs habitants de ces quartiers de gagner leurs lieux de travail dans des conditions favorables.

Créer des ensembles d'habitation vivants et durables qui présentent un mélange harmonieux de logements et d'emplois, de commerces et de services, de rues et d'espaces verts. Les quartiers futurs devront dorénavant être conçus selon des critères environnementaux de haute qualité.

Cette planification de l'aménagement ne peut pas être qu'un rêve. Pour arriver à le réaliser, nous devons tous apporter notre contribution, si petite soit-elle ! Ainsi, nous pourrions donner un travail digne et un logement confortable aux générations futures.

Dans ce Conf'Infos, vous trouverez différents comptes rendus sur le développement de notre commune. Je vous souhaite bonne lecture et espère que ces réflexions vous permettront de vous rendre compte que vos autorités s'impliquent énormément pour vous garantir, à l'avenir encore, qu'il fasse bon vivre à Confignon.

Alain Dreier
Maire

Responsable de l'aménagement

Aménagement du territoire

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Cet article fait suite à celui figurant dans le Conf'infos N°47 de décembre 2007. Que s'est-il passé depuis ?

Après la signature de la Charte du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois le 5 décembre 2007, la mise en œuvre de ce projet a été très rapide. Le groupe de pilotage, comprenant 18 partenaires (9 français et 9 suisses), a lancé des études à l'échelle locale et des actions en matière de politiques de services. Ces études locales (Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération – PACA) sont au nombre de huit :

1) Bernex

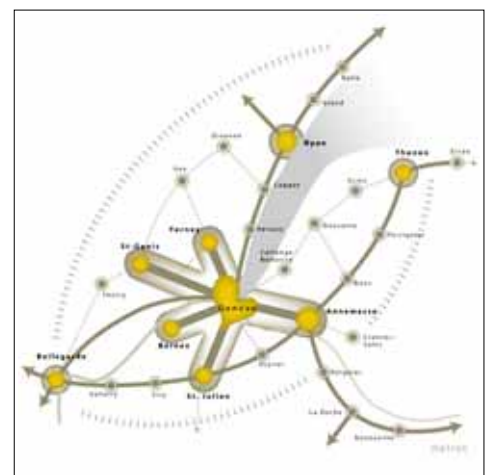
- 2) St-Julien – Plaine de l'Aire
- 3) Nyon – St Cergue - Morez
- 4) Eaux-Vives - Annemasse
- 5) Veyrier – Vessy – Les Iles
- 6) Meyrin – St Genis
- 7) Nations – Aéroport - Ferney
- 8) Genève – Nyon - Rolle

avec trois grandes lignes directrices :

- 9) Gex – Nyon
- 10) Chablais
- 11) Bellegarde

Les enjeux des PACA sont de taille. En effet, les questions à résoudre sont essentielles et difficiles : densification, limitation de la mobilité individuelle motorisée et par conséquent développement des transports publics et de

dossier



la mobilité douce, délimitation des zones affectées aux

suite en page 2

Aménagement du territoire

dossier

"Au fil des sons" Cet été, venez découvrir les ateliers musicaux pour vos enfants!

Confignon hébergera la roulotte "Au fil des sons" du 17 au 21 août. Ce projet, mené par Mme Julia Sallaberry, harpiste diplômée en initiation musicale avec le soutien de la commune, propose à un groupe de dix enfants de réaliser une création musicale en cinq demi-journées.

Les enfants pourront découvrir et créer des univers sonores variés, pratiquer des instruments, retrouver des conditions privilégiées d'écoute.

Renseignements et inscriptions:
Julia Sallaberry • 076 457 93 04
www.aufildessons.ch
contact@aufildessons.ch

EG



Pendant le Festival du développement durable, Confignon participe à l'action proposée par **Solidarcomm** (collecte de portables usagers).

Votre ancien téléphone portable dort dans un tiroir et vous ne savez pas qu'en faire?

Offrez-lui une seconde vie et transformez-le en geste écologique et solidaire.

Une urne sera à disposition à la réception de la mairie, du mardi 2 au vendredi 5 juin: 9h - 12h et 14h - 16h.

Pour plus d'info:
www.solidarcomm.ch

La Mairie

suite de la page 1 emplois et aux logements (mixité entre emplois et logements ou zones spécifiques), etc.

La démarche adoptée est ouverte et participative. Pour chaque PACA, des études tests sont menées par trois équipes de mandataires qui travaillent en parallèle sur

des propositions différentes. Les scénarios sont examinés par des groupes de pilotage spécifiques ainsi que lors de tables rondes rassemblant des élus locaux ainsi que des représentants de la société civile.

Notre Commune est concernée par les deux premiers PACA. Celui de Bernex a été lancé en septembre 2008 et a déjà

fait l'objet de deux tables rondes. Celui de St Julien - Plaine de l'Aire a commencé à mi-octobre et une première table ronde a déjà été organisée. Il s'agit du premier PACA transfrontalier. Nous présentons plus avant dans ce numéro l'évolution de ces deux PACA.

RL

PACA Bernex et PAC Bernex-Est: un développement urbain au nord de la commune

Ce numéro du Conf'infos vous a déjà exposé les buts du plan d'agglomération franco-valdo-genevois et de son état d'avancement. Notre commune est touchée par deux PACA (périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération), à savoir celui de Bernex et celui de Saint-Julien Plaine de l'Aire.

Une pression urbaine arrivera, avec des échéances différenciées, par le nord de la commune. Si le PACA Bernex est prévu à long terme (2030-2050), il n'en va pas de même pour le PAC Bernex-Est, dont l'urbanisation devrait débuter dans les 10 ans à venir.

PACA BERNEX

Une première série d'études test sur le PACA Bernex a été menée sur un périmètre allant de la commune de Lancy à la commune de Bernex. L'objectif quantitatif étant de vérifier les possibilités d'y accueillir 20'000 habitants supplémentaires et d'y implanter 10'000 emplois. Notons que ces chiffres sont hors PAC Bernex-Est qui vous sera présenté plus loin.

Les résultats de ces études test ont été rendus publics lors de l'exposition qui a eu lieu au début du mois de juin à Bernex. Les trois équipes, à savoir Ar-ter, Arbane, Manzoni & Schmidig ont présenté des résultats démontrant la densification nécessaire sur la commune de Bernex au nord de la route de Chancy, ce qui a permis de répondre positivement à l'objectif quantitatif de base.

Les densifications proposées sur notre commune se situent principalement à l'extrême nord de la commune (nord de Cres-sy) ainsi qu'à la croisée de Confignon.

La mobilité reste l'obstacle principal que les trois équipes ont rencontré. Comment connecter cette région aux autres PACA



avec des connexions en transports publics et/ou privés? Chacune des équipes a donné des réponses différentes telles que la création d'un RER, des voies de bus express sur l'autoroute.

Ces travaux seront transmis au Comité de pilotage du Plan d'agglomération franco-valdo-genevois pour le document de synthèse qui sera établi lorsque toutes les études test des PACA auront été réalisées.

PAC Bernex-est

Les lecteurs ont déjà eu l'occasion d'avoir des informations concernant ce périmètre d'aménagement coordonné. Le PAC Bernex-est est inscrit dans le périmètre du PACA Bernex, toutefois les objectifs quantitatifs du PAC n'ont pas été pris en considération dans les objectifs PACA. Sur ce point, ils sont indépendants l'un de l'autre. Le développement du PAC est prévu à moyen terme, contrairement au PACA.

Une enquête publique pour une modification de limites de zones est en cours. L'avant-projet du plan directeur de quartier (PDQ) indiquant les grandes lignes structurelles de ce périmètre sera mis en enquête publique dans les semaines à venir. Le Conseil municipal devra statuer sur ce PDQ avant son approbation par le Grand Conseil.

Ce périmètre pourra accueillir 2'300 emplois et 800 logements, principalement sur la commune de Bernex.

Les objectifs sur notre commune sont les suivants:

- construction de deux immeubles (120 logements);
- construction d'un bâtiment dédié aux activités économiques et de services (130 emplois);
- maintien et préservation d'une zone de loisirs verte (la commission de l'aménagement des constructions et des équipements étudie les implantations possibles en termes de loisirs et de sports sur cette zone).

MR



dossier

Aménagement du territoire

Le PACA Saint-Julien Plaine de l'Aire

Le nord de la commune est concerné par le PACA de Bernex. Au sud, le PACA Saint-Julien Plaine de l'Aire contrebalance le développement urbain envisagé au nord.

L'objectif de ce PACA est de consolider et de développer le pôle de Saint-Julien. Ce PACA a la particularité d'être trans-frontalier, son périmètre s'étend depuis la commune de Lancy jusqu'aux communes françaises d'Archamps, de Saint-Julien ou encore de Neydens.

Le nombre d'habitants supplémentaires espéré sur ce périmètre est de 32'000. Le nombre d'emplois à implanter est de l'ordre de 14'000.

Le groupe de pilotage ainsi que des tables rondes ont eu lieu ces derniers jours laissant ainsi entrevoir les propositions des trois équipes choisies afin d'évaluer les possibilités de développement sur ce périmètre.

Les premières études test du mois de janvier ont démontré la nécessité de développer et d'urbaniser le long d'un axe fort de circulation (route de Saint-Julien) ainsi qu'autour de Saint-Julien pour lui donner ce rôle de pôle régional. Les équipes ont estimé que les terres fortement fertiles situées entre l'Aire et la route de Base à l'ouest de l'autoroute ne doivent pas être dévolues à un développement urbain. Leur caractère agricole et maraîcher doit être préservé.

Tout comme dans le PACA Bernex, la question des déplacements entre cette région et la région de Bernex a posé de nombreux problèmes et soulevé de nombreuses interrogations. Quel type de liaison faut-il privilégier? Est-il nécessaire de créer un nouveau lien ou l'autoroute de contournement suffit-elle?

Les réponses des trois équipes aux ques-



tions précitées, mais également à d'autres problématiques, pourront être visualisées par les habitants de Confignon lors de l'exposition publique qui aura lieu durant l'automne. Chaque ménage de Confignon recevra des informations sur les dates et le lieu d'exposition.

MR

Le PAC Cherpines - Plaine de l'Aire Est: un défi à relever

Du 23 mars au 22 avril dernier, le Conseil d'État a mis à l'enquête publique le projet de loi pour le déclassement des terrains des Cherpines, situés à cheval sur les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates. Le périmètre comprend environ 59 hectares, allant de l'Aire à la route de Base et du collège Aimée-Stitelmann à l'autoroute de contournement.

A l'heure où ce journal se trouve entre vos mains, ce projet aura été préavisé par les Conseils municipaux de nos deux communes. Selon le calendrier fixé par le Conseil d'État, tout doit se faire pour qu'il soit prêt à être déposé au Grand Conseil avant l'été.

La moindre des choses que l'on puisse dire, c'est que le processus est engagé à une vitesse impressionnante, même s'il est vrai que les Cherpines ont été déjà inscrits comme zone de réserve pour développements futurs dans le plan directeur cantonal de 2001, ainsi que dans sa révision de 2006. Le plan directeur communal de Confignon l'a également confirmé en 2006. Pourtant, il y a à peine deux ans, personne n'en parlait. Le sujet est devenu d'un coup d'une brûlante actualité à la sui-

te de la demande du Département de l'Instruction Publique adressée en été 2007 aux autorités communales de Confignon pour l'implémentation de la troisième école de culture générale à cet endroit.

En réponse à cette demande, le Conseil administratif a émis le souhait de pouvoir l'examiner dans le cadre d'un plan global de tout le quartier. Il a alors défini les lignes directrices pour l'urbanisation de cette zone, qui se résument en trois axes:

1. développer du logement pour contribuer à combler le déficit criant en la matière au niveau cantonal;
2. réserver des espaces d'utilité publique nécessaires à la vie socioculturelle du quartier;
3. favoriser des activités économiques et commerciales.

Le Conseil administratif a considéré ce dernier point comme condition indispensable pour disposer de moyens financiers permettant la mise en place des infrastructures nécessaires pour le quartier et, à moyen terme, pour assurer à notre commune une situation financière saine et stable.

Il est satisfait de constater que le Conseil d'État partage ce point de vue.

Dès le début du projet, le Conseil muni-

cipal a été saisi pour approuver le crédit de CHF 200'000.- prévu pour différentes études et pour désigner la commission ad hoc. Celle-ci a pour mission de mener des réflexions sur la façon dont le nouveau quartier sera conçu et de formuler à l'intention du Conseil municipal ses préavis en fonction de l'évolution du projet. A cet effet, elle a récemment adopté une charte qui stipule

- le principe d'un seul et même quartier du point de vue urbanistique pour l'ensemble du périmètre;
- un bon niveau de qualité de vie;
- un quartier modèle du point de vue du développement durable;
- un certain équilibre entre logement et emploi.

Il est à relever que des séances de concertation ont lieu régulièrement entre les autorités communales de Confignon et de Plan-les-Ouates. Par ailleurs, des relations avec le Conseil d'État et les services cantonaux sont entretenues dans un esprit de collaboration qui se veut constructif et proactif.

En un mot, l'urbanisation des Cherpines reste bien entendu un processus encore très long et, au stade actuel, nos autorités sont en train de jeter les premières bases afin d'assurer sa réussite.

DMU

Confignon et ses jeunes au coeur du futur



La Commune de Confignon a lancé au mois de mars une enquête auprès des jeunes nés entre 1983 et 1998 et auprès des parents des jeunes jusqu'à 20 ans.

Le but du projet, conçu en partenariat avec le responsable région de la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FAS'e), le conseiller social du Cycle d'orientation du Vuillonnex et l'agent de sécurité municipale en charge de Confignon, était de recueillir l'avis des jeunes de Confignon ainsi que celui de leurs parents, sur les services offerts afin de mettre en adéquation la politique jeunesse et les besoins exprimés.

Nous tenons, par ces quelques lignes, à remercier tout particulièrement celles et ceux qui ont répondu car nous avons reçu 407 questionnaires en retour, soit un taux de participation de 32.4%, ce qui est extrêmement encourageant!

La quantité de matière à traiter afin de présenter les informations récoltées étant très importante, nous avons donc décidé d'en faire la restitution à l'automne.

Notez-en déjà la date dans vos agendas le **lundi 21 septembre à 20h au Cycle d'Orientation du Vuillonnex**, nous nous réjouissons de vous présenter les résultats de ce travail.

EG

Aménagement du territoire

dossier

Le TCOB à nos portes

C'est maintenant impossible de ne pas l'avoir remarqué tant le sujet est dans toutes les conversations: le chantier du tram a démarré dans notre région.

Le Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) représente 5 ans de planifications pour 3 ans de travaux. Le financement est prévu à hauteur de 320 millions, dont 90 millions seront pris en charge par la Confédération. Ce projet établira deux nouvelles lignes de tram, les numéros 18 et 19, pour une longueur nouvelle de voies (doubles) de 6,5 km.

Actuellement, le débit maximum de voyageurs transportés par les TPG sur l'axe de la route de Chancy est de 2310 passagers par heure (dans chaque direction, lignes 2,

19, K et L). L'installation du TCOB devrait permettre d'augmenter considérablement ce chiffre puisque la nouvelle capacité de transport prévue est de 3880 passagers par heure (dans chaque direction), ce qui représente une progression de 68%.

Et la desserte pendant les travaux ?

L'offre de desserte des TPG sera maintenue durant toute la durée des travaux, en particulier avec les lignes 2 et 19, qui passeront un peu plus à l'intérieur de la Jonction pour rejoindre le centre-ville.

Une fois le TCOB mis en service, les lignes K et L devraient relier la halte CFF et le futur CEVA à Lancy-Pont-rouge. Il est aussi prévu de prolonger la ligne du S en direction de Lully. Par ailleurs, la ligne du 20 devrait être électrifiée, c'est-à-dire que l'on y verra circuler des trolleybus. Elle

pourrait également être prolongée sur la zone du PACA de Bernex-Est, soit le quartier de St-Mathieu.

Les travaux ont commencé en novembre 2008 et se poursuivront jusqu'en 2011. Ils impliquent la reconstruction des quatre ponts de l'île entre St-Gervais et Bel-Air et le renforcement du pont de St-Georges.

Il n'est pas prévu d'étape intermédiaire, comme par exemple une première étape qui relierait Cornavin au Petit-Lancy. L'objectif fixé est une mise en service directe de la ligne Cornavin Bernex à l'horizon fin 2011.

Plus d'informations sur www.way-tram.ch ou au point d'information du parc Brot à Onex.

JCK

Sources : Séance d'information TCOB du 19.03.2009



Cœur de Confignon : le projet est relancé

Samedi 25 avril dernier, de 9h00 à 13h00, 70 de nos concitoyens se sont retrouvés dans l'annexe de la Mairie pour imaginer ensemble l'avenir du cœur de Confignon. En groupes de travail, ils ont réfléchi à la manière de valoriser le centre historique de la commune: l'espace public aujourd'hui

A travers cette discussion, le projet est relancé: le forum participatif a posé les bases de la réflexion qui devra concilier au mieux les contraintes des uns et les désirs des autres.

En effet, si les opinions divergent sur les conclusions, tout le monde s'accorde sur le diagnostic: "peut mieux faire". Triste, sous-utilisée, mal organisée, la plus grande place centrale des localités de la Champagne mériterait mieux que l'aména-

trafic. Comment? C'est sur la gestion du stationnement que les opinions divergent. Il y a sept ans, le projet de réaménagement de la place avait été mis en sommeil dans l'attente d'un projet de parking



plutôt chaotique qui comprend le parvis de l'Eglise, le carré Berthet, la chambre d'arbres devant les commerces, le chemin des Hutins et, en arrière-plan, la belle parcelle communale du Pré-Verger. La matinée de travail s'est conclue par un vif débat, dominé par l'opposition entre la défense passionnée du statu quo par les riverains du chemin des Hutins et les demandes tout aussi pressantes d'améliorer le cœur de Confignon dans les meilleurs délais.

gement actuel (et les idées d'améliorations n'ont pas manqué). Sur la stratégie générale également, il existe une large convergence: tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il faut maintenir au cœur de Confignon

une accessibilité automobile, condition de la vitalité des commerces et de l'attractivité des espaces publics, mais en réduisant les impacts et les risques du



qui aurait permis de libérer la place d'une partie du stationnement. Aujourd'hui, un projet de parking est bel est bien élaboré, conçu au chemin des Hutins par

la Fondation d'intérêt communal pour le logement pour ses locataires: il prévoit d'augmenter la capacité de stationnement globale du secteur, ce qui devrait suffire à débloquer la situation. Mais les riverains immédiats du chemin des Hutins s'y opposent et aucune autre solution n'est disponible pour un parking, sinon dans un futur indéterminé. Comment éviter un nouveau blocage et entamer au contraire un programme d'améliorations qui valorise au plus vite le cœur historique de notre commune, dans l'intérêt de nos concitoyens et de nos visiteurs?

Un grand merci aux 70 habitants de Confignon qui ont bien voulu consacrer leur samedi matin à discuter d'aménagement communal: grâce à leur mobilisation, la réflexion est lancée. Architectes et urbanistes ont eu quelques semaines pour synthétiser les résultats du forum de 2009. Les lignes essentielles qu'ils en ont tirées ont été présentées à la population lors d'une soirée qui a eu lieu le 4 juin, dans le cadre du Festival 2009 du développement durable à Confignon.

FJ

dossier**Aménagement du territoire****Parking chemin
des Hutins**

La construction d'un parking souterrain au centre du village est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Partis d'un parking communal d'utilité publique nous voici aujourd'hui plutôt engagé sur un projet privé.

L'idée d'un parking pour délester l'engorgement du stationnement de véhicules

dans le cœur du village (centre historique de notre commune) semble primordiale. Pour ce faire, la Commune a donné mandat à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement d'entrevoir la réalisation d'un parking devant permettre aux habitants de ce quartier de disposer d'un emplacement de stationnement en complément de leur logement.

De nombreux échanges de vue ont eu lieu. Des arguments défendant de part et d'autre les intentions et souhaits de chacun ont été avancés. De nouveaux

échanges d'idées et d'intérêts ont eu lieu le 25 avril dernier lors du forum participatif pour l'aménagement de la Place du village.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon a décidé de surseoir momentanément à la décision de déposer le dossier de demande en autorisation de construire.

AD**L'accueil des aînés
à Confignon appelé
à se développer**

Lors de la séance plénière du Conseil municipal du 1^{er} avril 2008, le Conseil administratif avait présenté une demande de crédit d'étude en vue de la construction, derrière l'école de Cressy (parcelle 11'550E, emplacement actuel des pavillons provisoires), d'un immeuble de logements de 3 à 5 pièces à l'intention des jeunes, des aînés et des familles (projet "Cressy Plus").

Jugeant opportun qu'il soit partie prenante à la réflexion devant conduire notamment à la définition claire des objectifs et des besoins de la commune, le Conseil municipal a décidé en juin 2008 de créer une commission ad hoc chargée d'évaluer les besoins en termes de logements, de commerces, de locaux associatifs ou commerciaux dans le quartier de Cressy, et d'évaluer leurs possibilités et nécessité d'implantation dans le projet".

Cette commission a siégé durant 6 mois et a abouti, en collaboration avec le Conseil administratif, à une proposition commune précisant le cahier des charges envisagé à l'origine.

L'étude de plusieurs scénarios, de même que l'analyse multicritère qui a permis de les évaluer, ont fait ressortir l'intérêt que pourrait constituer pour notre commune un immeuble d'habitation conçu pour les personnes âgées et leur étant prioritairement dévolu.

Constitué de petits appartements adaptés au mode de vie des personnes du troisième âge et pouvant bénéficier de services d'aide ou de soins externalisés grâce notamment à la présence toute proche de l'EMS Beauregard et du GMO, un tel bâtiment pourrait, à bien des égards, répondre aux besoins des Confignonnois.

Véritable lieu de vie intermédiaire entre le logement traditionnel et l'EMS, ce type d'habitation est une réponse efficace à la demande d'accueil de personnes âgées valides, faisant hélas aujourd'hui cruellement défaut dans notre canton.

Favorisant une mixité communale (accueil à Cressy de personnes habitant aujourd'hui ailleurs sur la commune), mais aussi intergénérationnelle, ce futur bâtiment multifonctionnel devrait pouvoir offrir au niveau de son rez-de-chaussée des arcades d'activités économiques et de services compatibles avec le tissu socioculturel du bâtiment tout en répondant aux besoins de l'ensemble du quartier (coiffeur, thérapeutes, esthéticiennes, par exemple). La proposition d'une ludothèque ouverte quelques heures par semaine et gérée bénévolement par les habitants du quartier ou par les résidents eux-mêmes a également suscité l'enthousiasme des membres de la commission.

Par son vote, exprimé à l'unanimité le 7 avril dernier, le Conseil municipal a affirmé son soutien au projet *Cressy Plus* ainsi redéfini, en libérant un crédit de CHF 170'000.- utile au lancement des études d'avant-projet prévu pour cet automne.

Vincent BUJARDPrésident de la commission ad hoc
*Cressy Plus***L'association
des Intérêts
de Confignon
est à l'ouvrage !**

Avec le début du solstice d'été, la fin de l'année scolaire approche; bientôt les vacances, mais auparavant nous allons fêter, comme il se doit dans notre commune, les promotions.

L'association des Intérêts œuvre déjà depuis quelques mois pour organiser cette fête.

Comme par le passé, fanfares, carrousels, cortège et j'en passe seront au rendez-vous afin que nos futurs électeurs et électrices en culotte courte gardent un joyeux souvenir de cet événement.

Les quelques 45 membres que compte notre association bénévole ont depuis quelques années quitté les bancs d'école mais c'est toujours avec le même enthousiasme qu'ils préparent grillades, collations et autres. C'est une agréable façon de se souvenir et de revivre ses propres promotions. Pères de famille, jeunes gens, venez vous joindre à nous, nous serons heureux de vous rencontrer.

LES PROMOTIONS**25 JUIN 2009****Salle Communale de Confignon**

Venez nombreux !

L'AIC vous souhaite de bonnes vacances. Vous la retrouverez le 1^{er} août, fête nationale, pour de nouvelles festivités.

Le président

Jean-Pierre Rosset**A V I S****Taille des haies**

Il est rappelé les dispositions des articles 70 et 76 de la Loi sur les routes (L-1-10) :

"Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à la hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de la voie publique".

Ce travail devra donc être exécuté à front des chemins communaux et privés d'ici au **15 juillet 2009**.

Passé ce délai, il sera procédé d'office à cette taille aux frais des propriétaires contrevenants.

**Chardons, végétaux nuisibles et parasites**

Les propriétaires dont les terrains sont envahis par les chardons et autres mauvaises herbes sont tenus de nettoyer et de faucher leurs propriétés, conformément à l'article 1 de la Loi concernant la protection des cultures et des fonds ruraux (M-2-10), ceci d'ici au **30 juin 2009**.

La Mairie

Travaux en cours ou à venir

La Mairie

Horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été, la mairie est ouverte

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons un bon été!

La Mairie



Bonne nouvelle concernant les deux véhicules Mobility à Confignon!

Nous vous le rappelons: deux véhicules Mobility (auto-partage) sont disponibles dans la commune.

L'un est stationné juste à côté de la salle communale (32, chemin Sous-le-Clos) et l'autre se trouve dans le quartier de Cressy, en face de l'école (parking en léger retrait de la rue Edouard-Vallet). Les véhicules mis à disposition par l'association Mobility en dehors de la Ville de Genève font le plus souvent l'objet d'une garantie financière par les communes afin de combler les éventuelles pertes liées à la période de démarrage du projet.

Mis en circulation respectivement en septembre 2005 et 2006, ces véhicules ont trouvé en 2008 le nombre d'utilisateurs suffisant pour que leur gestion n'ait pas à faire l'objet d'une aide financière de la part de la Commune.

Vous pouvez vous aussi faire usage de ces deux véhicules à Confignon – ainsi que des 2200 autres en Suisse! – en vous inscrivant chez Mobility (abonnements d'essai de quatre mois).

Plus d'infos: www.mobility.ch

SO

Chères lectrices et chers lecteurs du Conf'Infos, comme vous pourrez le constater, la rubrique de la Mairie s'étoffe par de nouveaux articles. En complément du résumé des séances du Conseil municipal, les services de l'administration vous donnent quelques reflets des travaux et actions en cours.

Containers-Terriers

Conformément au crédit voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 10 mars 2009, la Mairie va réaliser quatre nouveaux points de récupération des ordures ménagères et du papier sis chemin de Beauvent 2, chemin de Pontverre proche des terrains de pétanque, place de l'Eglise 6 et chemin des Hutins 3. Actuellement dans la phase des appels d'offres et de

l'obtention de l'autorisation de construire, les travaux devraient être réalisés durant le dernier trimestre de cette année.

Réfection des chaussées

Le programme de réfection des chaussées sur l'ensemble de la Commune sera réalisé en trois phases de 2009 à 2011. Pour cette année, les travaux seront répartis sur les mois de juin à octobre 2009 et se dérouleront dans les chemins suivants: de Mourlaz, des Grands-Champs, des Marais, de Narly, de Boisruail, des Suzettes, sans oublier le parking devant le parc de Chaumont. Des informations détaillées par zone seront disponibles sur notre site internet une semaine avant l'exécution de ces travaux.

Fontaines et affichage public

Il a été décidé de procéder à la rénovation des trois fontaines sises chemin de Mourlaz, route de Soral et chemin du Vuillonex, ainsi que de moderniser l'affichage officiel et d'offrir aux sociétés l'accès à deux surfaces d'affichage libre, une devant la salle communale et l'autre en face de l'entrée de l'école de Cressy. Ces travaux devraient être terminés pour le mois de juillet.

Ecole de Cressy

Deux nouveaux emplacements de jeux seront installés durant les vacances d'été, afin de répondre au mieux aux attentes des élèves. Il sera également installé deux couverts pour vélos afin de faciliter ce type de mobilité.

AM

CapEmploi, un projet intercommunal destiné aux jeunes en rupture

Il peut arriver, dans le parcours de vie d'un jeune, qu'il se retrouve en rupture de formation ou de projet professionnel. Dans cette situation, sans un coup de pouce, il devient parfois difficile de se lever le matin, de donner un rythme à sa journée et de se motiver à entreprendre une activité quelconque.

Afin d'aider les jeunes à se remobiliser, la Commune de Confignon participe, depuis 2008, au projet de coordination de lieux de stages pour jeunes en rupture.

Initié par la Commune de Bernex en collaboration avec la FAS'e (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) et l'Hospice général, le dispositif CapEmploi (autrefois appelé JAD – pour

Jeunes Adultes) entend redonner aux jeunes la possibilité de s'intégrer dans une activité socialisante afin de leur permettre de reprendre confiance dans leurs aptitudes.

Les Communes qui adhèrent au projet mettent à disposition des places de stage (environ une dizaine) au sein de leurs services, afin de proposer aux jeunes une activité qui se rapproche le plus possible de leurs intérêts. Deuxième volet du dispositif, un accompagnement dans l'orientation professionnelle, par le biais du travailleur social de référence et surtout grâce à une articulation avec les services compétents sur le Canton de Genève.

Ce projet s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation, sans activité et sans projet pour l'avenir. Les stages pratiques à mi-temps peuvent avoir lieu, selon l'intérêt du jeune et la disponibilité des places, dans les services extérieurs, dans les conciergeries des écoles, à la crèche, dans les services administratifs... Un jeune habitant Confignon pourra ainsi bénéficier d'un stage dans sa commune ou dans une autre commune participant au dispositif, à savoir Bernex, Chancy, Soral, Cartigny et Aire-la-Ville.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service social pour plus de renseignements (Elena Giario – 022 850 93 93).

EG

Du 3 au 7 juin, c'était le Festival du développement durable dans le canton de Genève et à Confignon!

La Fête du développement durable – qui prenait traditionnellement ses quartiers dans un seul lieu en Ville de Genève – s'est transformée cette année en Festival et a démultiplié ses actions sur l'ensemble du canton.

L'occasion de mieux faire connaître le développement durable dans les communes, de donner une visibilité à ses différentes déclinaisons et d'offrir plus de proximité Confignon a relevé le défi et a largement

participé en proposant deux événements:

- Le premier, le **jeudi 4**, avec une **soirée** invitant tous les habitants d'ici et d'ailleurs à venir découvrir et investir autrement toutes **les places du centre historique**. Au programme: forum public en vue du réaménagement de la place de l'Eglise, apéro-buffet équitable et local, puis film en plein air sur le thème de la mondialisation.
- Le second, en collaboration avec la

commune de Bernex, le **dimanche 7** à Cressy pour **"La rue aux enfants" spécial développement durable**. Une fête pour les enfants avec des animations, des ateliers, des spectacles et plein d'autres stands.

Les événements ne s'étant pas encore déroulés au moment de rendre les articles de ce numéro, nous vous en ferons un petit compte rendu dans le prochain Conf'infos!

SO

La Mairie

Une zone 20 à Confignon !



Zone 20 km/h

20 Porte d'entrée de la zone 20 km/h

C'est un fait, il existe bien une zone 20 à Confignon ! Où est-elle, nous demanderez-vous ? Cette zone se situe sur le chemin de Pontverre entre la salle communale et la poste. C'est donc tout naturellement lors de la campagne genevoise de sensibilisation sur les zones 20, qui a eu lieu au mois de mai, qu'une information tous-ménages a été distribuée aux habitants de Confignon, puis c'est grâce à la présence de l'agent de sécurité municipale dans les jours qui ont suivi qu'automobilistes et piétons ont été sensibilisés aux usages de cette zone.

Remercions donc tous les usagers du chemin de Pontverre afin que chacun puisse apprécier à sa juste valeur cette zone dite de rencontre.

La Mairie

Les écogestes

Chèque - Energie : une offre à ne pas manquer !

En 2009, l'Etat de Genève subventionne vos travaux (jusqu'à 30%) !

Qui est concerné ?

Vous, si vous êtes propriétaire, individuel ou collectif, de bâtiments situés sur le canton de Genève.

Quel projet peut être subventionné ?

Le vôtre, s'il privilégie une source d'énergie renouvelable ou s'il permet à votre bâtiment d'économiser l'énergie, comme par exemple :

- l'amélioration thermique des bâtiments (isolation, vannes thermostatiques);

- l'exploitation d'énergies renouvelables (installations solaires thermiques, bois, géothermie);
- l'utilisation rationnelle de l'énergie pour la production d'eau chaude sanitaire (installations solaires thermiques, économiseurs d'eau);
- un audit énergétique.

Plus d'infos : www.cheque2009energie.ch

Les Journées du soleil...

A l'occasion des Journées du soleil vous avez reçu un flyer vous invitant aux portes ouvertes organisées à la mi-mai (www.swissolar.ch). Cette année, c'est Monsieur Jean-Daniel Roehrich qui a ouvert sa porte aux personnes intéressées de découvrir une installation solaire thermique de préchauffage de l'eau sanitaire pour 5 immeubles au Chemin de Pontverre. Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour sa participation à ces portes ouvertes permettant de faire connaître cette énergie renouvelable qu'est le solaire.

Canicule? Mieux vaut être prêt!

Même si la météo est de plus en plus imprévisible et qu'il est difficile de savoir si nous aurons un été très chaud ou plutôt pluvieux, la Commune a pris des mesures pour prévenir les risques liés à la canicule.

En cas de grandes chaleurs qui déclencheraient une alerte canicule, un tous-ménages sera distribué pour rappeler à la population les précautions à prendre.

La Mairie, en collaboration avec les Agents de sécurité municipale et en partenariat avec la Commune de Bernex, mettra sur pied une procédure pour que les personnes les plus fragiles soient suivies.

Familles, concierges, voisins... soyez solidaires ! Nous vous remercions d'ores et déjà de nous signaler au 022 850 93 93 les personnes âgées ou malades qui vivent isolées.



L'AIRE DU TEMPS

90 ans, ça se fête !

Au cours des derniers mois, le Conseil administratif a présenté ses bons vœux aux habitantes et habitants qui fêtaient leurs nonante ans.

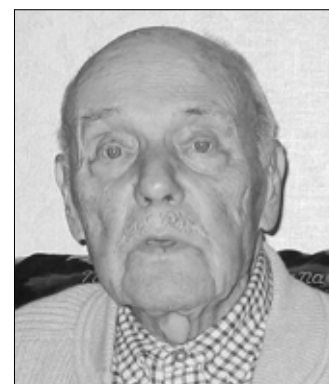


Au mois de juin 2008, Mme Joliat et M. Uong se sont rendus chez **Mme Berner**.

Au mois de janvier 2009, Mme Joliat et M. Uong se sont rendus chez M. Maurice Thelin.



Au mois d'avril 2009, Mme Joliat et M. Uong se sont rendus chez **Mme Daniela Wiedmer**.



Au mois de mai 2009, M. Dreier, accompagné de la responsable de la communication, s'est rendu chez **M. Grolimond**.

Résumé de séances

LE CONSEIL

Le Conseil municipal s'est réuni les 3 février, 10 mars et 7 avril 2009

La construction d'un parking souterrain au centre du village prévue par la Fondation du logement ne peut se faire qu'en lien étroit avec le réaménagement de la place du village. Un crédit de CHF 50'000.— a été voté pour l'établissement d'un état des lieux, notamment lors de tables rondes et de forums et pour le travail de synthèse. Ce devis est complété par un devis de CHF 150'000.— pour l'étude proprement dite et le devis estimatif. Une première restitution de l'information auprès de la population devrait pouvoir se faire en juin 2009.

Un crédit d'investissement pour l'extension des containers-terriers dans le centre du village à l'instar de ce qui existe déjà à Cressy a été voté. Le but de ces containers est de limiter le nombre des levées d'ordure et d'encourager à un meilleur tri des déchets. Il a également été décidé d'ouvrir une étude pour son extension, à long terme, à l'ensemble de la commune.

Un crédit d'investissement de CHF 170'000.— a été accepté pour la rénovation de la sta-

tion de pompage des vignes. Cette station sert au renvoi des eaux usées dans le collecteur situé en dessus. Elle date des années 1980 et son état d'usure fait craindre une panne majeure à tout moment.

Une demande de crédit pour la réfection des chaussées des chemins de Moulaz entre les chemins de Sur-le-Moulin et de Passe-à-chat, du chemin des Grand-Champs, du chemin des Charrotons, du pont des Marais, de la route de Marais, du chemin de Narly, du chemin de Boisruail, du chemin des Suzettes et du parking herbeux sur le chemin de Chaumont, après renvoi en commission, a été acceptée pour un montant de CHF 510'000.—. Il est prévu, simultanément aux travaux effectués sur le chemin des Suzettes, de poser des tubes en attente afin de pouvoir ultérieurement y installer un éclairage public.

Une demande de crédit d'investissement pour l'extension de l'éclairage public sur les chemins Sur-Bottand, de la Chapelle, des Suzettes, de Cressy, de Narly et Sur-le-Beau a été renvoyée en commission. Cette dernière a proposé au Conseil municipal une motion afin d'encourager le Conseil administratif à étudier, dans tous les secteurs nouvellement équipés, la

possibilité d'un éclairage public utilisant les LED, particulièrement économes en consommation d'énergie, et, à terme, le remplacement de l'éclairage existant. Le Conseil administratif a répondu qu'en raison du développement actuel des LED comme éclairage public et de l'absence d'expérience des SIG dans ce domaine, il n'est pas possible d'effectuer une phase pilote à Confignon malgré les expériences déjà faites dans quelques villes. Toutefois, le Conseil administratif est tout à fait favorable à cette technologie et s'engage à la prendre en compte lors de projets futurs selon les progrès réalisés.

Le Conseil municipal a entendu, lors de sa séance du 10 mars, le rapport très complet de la commission ad hoc "*Cressy plus*" qui avait été créée en juin 2008 dans le but d'étudier les divers développements possibles sur la dernière parcelle appartenant à la commune dans le centre de Cressy, soit à l'emplacement actuel des bâtiments provisoires en dessous de l'école (parcelle No 11550). Finalement, il a été proposé au Conseil municipal une demande de crédit d'étude qui a été acceptée et qui, pour l'essentiel, prévoit le même programme que celui de la commission à l'exception de logements de 2 et 3 pièces et un

logement communautaire, le tout destiné prioritairement aux personnes âgées mais favorisant également la mixité inter-générationnelle. Ainsi, le Conseil municipal a accepté le 7 avril un crédit d'étude de CHF 170'000.—.

Dans sa séance du 7 avril 2009, le Conseil municipal de Confignon a accepté à l'unanimité un projet de délibération instituant une charte de la durabilité à Confignon. Cette dernière vise à doter Confignon d'une vision globale du développement durable au niveau local et doit permettre aux différentes commissions du Conseil municipal de développer un programme cohérent de mesures associant les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Le texte complet de la charte sera disponible sur le site internet de la commune.

Enfin, le Conseil municipal a élu, pour la période courant du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010, son bureau qui sera composé de MM. **Daniel Blondin**, Président, **Roger Jaccard**, vice-président, **Eric Baier**, secrétaire et **Samuel Dunand**, membre.

Le Président
B. Jacot Des Combes

Comptes 2008

Comptes communaux

Lors de la séance du 7 avril 2009, les comptes de l'exercice 2008 ont été présentés au Conseil municipal. Ils ont été approuvés lors de la séance du 12 mai après avoir été discutés en Commission des finances et de gestion et du développement économique.

Le **compte de fonctionnement** présente des revenus d'un montant total de CHF 13'493'280.72 très nettement supérieur (+ CHF 2'459'520.72 ou 22.29%) aux revenus prévus pour l'exercice 2008 et également largement supérieur de CHF 2'928'824.33 aux revenus 2007. L'an dernier, nous relevions que l'incertitude régnant chaque année sur ces recettes fiscales, que ce soit lors de l'élaboration du budget ou lors de l'établissement

des comptes, plonge les Autorités communales dans une situation très délicate et ne permet pas une gestion saine des dépenses. Ceci est confirmé cette année. Si, à fin 2007, l'Administration cantonale des finances (AFC) nous annonçait que les impôts estimés sur le revenu et la fortune des personnes physiques, n'avaient augmenté que de CHF 8'378.15 alors que la population de la Commune avait augmenté de 257 habitants entre fin 2006 et fin 2007, cette année l'AFC nous annonce des correctifs d'estimations de l'ordre de 2 millions de francs!

Les charges totalisent CHF 12'194'741.67, ce qui représente une augmentation de CHF 1'185'981.67 par rapport au budget et de CHF 1'312'992.03 par rapport à 2007. Cette hausse de 10.77% par rapport au budget a plusieurs origines, dont les principales sont:

- la constitution d'une provision pour risques sur impôts estimés qui représente une augmentation des charges de CHF 854'972.32; sans cette provision, les charges globales n'auraient augmenté que de 3%;
- des travaux imprévus dans les bâtiments communaux (chaufferie et toiture

de la salle communale, examen des bâtiments (amiante)), une mise aux normes des jeux du chemin de Chaumont, des entretiens des stations de pompage, la location de tentes pour les promotions et l'arbre de Noël pour un montant de CHF 213'809.01;

- une augmentation de la subvention pour la petite enfance de CHF 164'377.32 et de la subvention en faveur de la FAS'e de CHF 43'693.35.

Au final, les dépassements de crédits budgétaires se montent à CHF 1'896'316.56 et sont partiellement compensés par des économies réalisées sur d'autres charges pour CHF 710'334.89.

Le compte de fonctionnement présente donc un boni exceptionnel de CHF 1'298'539.05 contre CHF 25'000.— de boni prévu et un excédent de charges de CHF 317'293.25 en 2007.

Le **bilan** fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 57'643'328.36, supérieur de CHF 1'869'460.34 à celui de fin décembre 2007 en raison d'une augmentation momentanée de l'endettement bancaire d'une part et du boni exceptionnel d'autre part, ce boni de CHF 1'298'539.05

augmentant la fortune de la Commune qui passe de CHF 27'172'966.59 à CHF 28'471'505.64.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 15'353'456.60. Ces cautionnements résultent de la décision prise en 2004 de garantir les emprunts bancaires transférés, en même temps que les immeubles, à la Fondation pour le logement.

Les **investissements nets** réalisés et entièrement autofinancés en 2008 s'élèvent à CHF 2'808'411.70. Ces investissements concernent essentiellement la transformation de la maison Briefer et de la maison de paroisse, divers travaux pour le groupe scolaire de Cressy, l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la compagnie des sapeurs-pompiers et l'installation de terriers dans le quartier de Cressy.

Dinh Manh Uong
Conseiller administratif délégué aux finances
René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

LE CONSEIL

suite de la page 8

Comptes du Centre Intercommunal de Voirie (CIV)

Les comptes 2008 du CIV ont été approuvés par le Conseil du Groupement le 6 avril et par le Conseil municipal le 12 mai 2009.

Ils présentent des charges totalisant CHF 257'037.12 et des revenus de CHF 267'983.63, soit un excédent de revenus de CHF 10'946.51, excédent que le Conseil du Groupement a décidé d'allouer au Fonds d'entretien des bâtiments. La participation versée par Confignon en couverture des charges s'est élevée à CHF 17'215.-.

Alain Dreier

Président du Groupement

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances

Comptes de la Fondation de droit public communal pour les institutions de la petite enfance à Confignon

Ces comptes 2008 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 6 avril et par le Conseil municipal le 12 mai 2009.

Ils présentent des charges et des revenus de CHF 1'957'977.59 supérieurs de CHF 148'677.59 (+8,25%) au budget 2008 et inférieurs de CHF 28'679.50 par rapport à 2007 (-1,44%). L'équilibre des comptes a été obtenu grâce à une augmentation de CHF 164'377.32 de la subvention communale qui s'est élevée en 2008 à CHF 1'273'977.32. Cette augmentation résulte essentiellement d'un accroissement des charges salariales (+CHF 149'000.- environ) dû à des absences de longue durée.

Un certain nombre de places, réservées

par convention à des enfants des communes de Bernex et d'Aire-la-Ville, sont facturées directement par notre Commune à ces dernières, réduisant ainsi le montant net à la charge de Confignon, lequel s'élève à CHF 812'227.32.

Françoise Joliat

Présidente de la Fondation

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances

Comptes de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Ces comptes 2008 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 6 avril 2009 et par le Conseil municipal le 12 mai 2009.

Les comptes présentent des charges de CHF 1'411'824.55 et des produits de

CHF 1'474'714.32 faisant ressortir un bénéfice de CHF 62'889.77 après une dissolution partielle de la réserve pour gros travaux de CHF 30'000.-. Le bilan présente des actifs pour un montant total de CHF 20'580'930.05 et des fonds propres de CHF 3'690'175.20 (y compris la réserve pour gros travaux de CHF 145'000.-).

En 2008, la Fondation a investi près de CHF 400'000.- dans la réhabilitation des immeubles 1-3-5 et 7-9 chemin des Hutins ainsi que dans l'immeuble 2-10 Place de l'Eglise et dans l'installation de sous-stations de la chaufferie centralisée au 1-3-5 chemin des Hutins. Les travaux de réhabilitation se poursuivront en fonction des moyens financiers de la Fondation.

Alain Dreier

Président de la Fondation

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances

reflets de vitrine **Décoration d'intérieur**

Pour ce numéro, nous nous sommes rendus à l'Atelier de Beauvent chez Stéphanie Hazart, décoratrice d'intérieur, au 2b chemin de sur Beauvent.

Native de la région parisienne, elle n'était pas destinée à faire des études dans le domaine de l'art. Ses parents l'avaient orientée vers l'économie.

Mais déjà à l'âge de douze ans, elle fouille les greniers de ses parents et proches, elle y trouve des trésors qu'elle rénove et fait des envieux autour d'elle, ce qui la motive à suivre, en parallèle à ses études à la faculté, des cours de dessin et de peinture. Elle fait des stages sur des chantiers avec des décorateurs en rénovation d'appartements.

Il y a quinze ans, elle découvre à travers des revues la nouvelle tendance "de l'art de patiner les meubles"; elle va dès lors rénover ses meubles puis ceux de ses copines selon cette technique.

C'est en 2004 que Stéphanie arrive à Genève, elle travaille pour des particuliers et s'installe à Confignon en 2006.

Sa passion est le recyclage de meubles et d'objets qu'elle trouve chez les brocanteurs et sur les marchés, où il y a beaucoup de choix. Elle leur donne une seconde vie en les transformant.

Actuellement, les gens se séparent moins facilement de leurs meubles, mais ils cherchent à changer la décoration de leur intérieur et à créer un ensemble.

L'avantage de faire un chantier dans son intégralité, c'est de pouvoir harmoniser l'ambiance d'une pièce avec des meubles de styles différents.

La méthode qu'utilise Stéphanie consiste, en un premier temps, à nettoyer puis poncer et réparer des objets qui n'ont pas assez de valeur pour aller chez un ébéniste. Ensuite, elle les transforme (en évidant par exemple une porte qu'elle remplace par du grillage), elle change les poignées. Après, elle passe à l'application de différentes couches (environ six) de peinture et de patine.

C'est dans son atelier plein de charme et de poésie qu'elle reçoit ses clients qui cherchent un meuble ou qui désirent



transformer les leurs ou encore revoir la décoration d'une pièce de leur logis.

En tant que décoratrice d'intérieur, elle intervient pour conseiller et rénover tout ce qui touche aux murs, tentures (rideaux), meubles, sols, éclairages, etc.

Stéphanie travaille en collaboration avec une artiste peintre spécialisée dans le "trompe-l'œil" et la peinture murale (chaux, badigeon, enduits minéraux).

Si vous le désirez, vous trouverez de plus amples renseignements sur son site internet (www.beauvent.com).

CG et DS

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



au-delà des thuyas ...



A . B . C . D . E .

MAIS QUI SONT-ILS ?

Si vous cherchez à pratiquer un sport ludique, facile d'accès et que vous souhaitiez perdre quelques kilos avant l'été, le badminton est fait pour vous !

Si, en plus, vous cherchez un club accueillant, qui privilégie la convivialité plutôt que l'esprit de compétition, l'Amicale de Badminton de Confignon et Des Environs (A.B.C.D.E.) est faite pour vous !

Depuis maintenant 25 ans, l'A.B.C.D.E. est active comme club sportif au sein de la commune de Confignon.

Fort de sa quarantaine de membres actuels, le club est ouvert à toutes les personnes de la commune et des environs désirant pratiquer le badminton. Les enfants sont également les bienvenus mais devront être encadrés par leurs parents, faute de structure adéquate pour les accueillir.

Le club propose à ses membres de pratiquer le badminton trois fois par semaine, sans réservation préalable, selon les horaires et disponibilités de terrains ci-après :

- le lundi de 20h à 22h : 6 terrains,
- le mercredi de 20h à 22h : 6 terrains,
- le vendredi de 18h à 22h : 3 terrains.

Les entraînements ont lieu dans les salles de gymnastique du Cycle d'orientation du Vuillonnex. Le club est fermé pendant les vacances scolaires.

Venez nous rendre visite pour un premier entraînement afin de faire connaissance et peut-être vous donner envie de revenir !

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à M. Gabriel Schmidt au 079 280 03 34 (Président du club).

Le comité de l'A.B.C.D.E.

MARCHE POPULAIRE DE CONFIGNON

Le mot des marcheurs



D'abord un petit tour en arrière, pour relater le succès de notre 21^{ème} marche les 27 et 28 septembre 2008.

Ah ! Par chance, le beau temps était avec nous, principalement le dimanche. Mis à part, certes, les petits problèmes habituels, on peut dire que la Marche populaire de Confignon s'est à nouveau offert un magnifique succès. Les parcours étaient biens préparés et bien suivis malgré quelques fautes d'inattention. Tout le monde a pu retrouver l'arrivée, sauf 2 couples qui doivent être toujours sur le parcours des 20 km, car malgré l'attente au poste des Evaux et à l'arrivée, personne ne les a revus ! Alors, si quelqu'un a des nouvelles, qu'il nous le fasse savoir, merci !

Nous avons eu la chance d'accueillir un groupe de marcheurs qui s'est déplacé depuis le fin fond du Jura, puisque ils sont venus du petit village frontière de Beurnevésin. Un groupe qui a amené beaucoup de gaieté bien arrosée ! Nous allons les revoir prochainement en faisant à notre tour une visite chez eux pour participer à leur marche le samedi 2 mai. Alors si vous désirez vous aussi vous faire plaisir en faisant de jolies balades dans la région, venez donc les 26 et 27 septembre 2009 pour une marche à travers la campagne genevoise, le vignoble et un bon repas à l'arrivée.

Par ailleurs, nous vous informons que, comme dans chaque société, il est parfois difficile de renouveler les cadres. J'ai demandé à être remplacé pour diverses raisons de santé et je préfère passer le témoin, mais en restant au club. Pour l'instant, je suis au poste de vice-président, afin de pouvoir informer au mieux mon successeur. C'est donc notre ami cuisinier de notre club, Monsieur Georges Besnard, qui habite la commune d'Onex, qui a pris son courage à deux mains pour reprendre la place de Président. Je lui souhaite plein succès et lui rappelle qu'il peut compter sur mon appui pour l'aider dans sa nouvelle fonction au sein du club. Son but principal est de faire partager son plaisir à tout un chacun en organisant de belles marches dans nos régions et au-delà. Si quelques amis marcheurs étaient intéressés à venir nous soutenir au sein de notre club, ils seraient les bienvenus.

J.P. Leuthold, vice-président

M É M O I R E DE CONFIGNON

Si l'histoire du village est assez bien connue par de nombreux écrits, il n'en va pas de même de ses résidents. Ainsi donc, un des buts de notre association

est de nous tourner vers nos aînés pour recueillir leurs témoignages. Cette démarche nous permet de sauvegarder de nombreux souvenirs ; certains remontent à plus d'un siècle. En effet, lorsqu'on les questionne, les plus âgés racontent, en amont, le quotidien de leurs parents. Tous ces morceaux de puzzle, une fois réunis, finiront bien par nous donner une image crédible de la vie à Confignon. Parmi ces morceaux, l'extrait d'un témoignage, pour exemple :

"Mon père, qui souhaitait un garçon, me voit naître, sa troisième fille. Déçu de ne pas avoir eu un fils pour reprendre l'exploitation agricole, il me surnomme "Petit Jacques" mais surtout, il ne déclare pas ma naissance ! Il faudra que Monsieur le Curé le sermonne pour qu'il se rende à l'état civil"...

Au gré de nos visites, l'occasion nous est donnée de récupérer des photos jaunies par le temps, des objets, des documents qui auraient certainement disparu au gré des successions.

Les manifestations communales sont pour "Mémoire de Confignon" une occasion de se faire connaître. "Artisan'art" nous a confirmé l'intérêt que portent les gens à notre activité.

Si vous deviez posséder des documents, des anecdotes, des photos, des objets commémoratifs, des cartes postales, des affiches, des programmes, de la correspondance concernant notre commune, sa vie politique, artisanale, agricole, associative, culturelle et paroissiale, son école avec ses promotions et son feuillu, son patrimoine naturel ou bâti, nous vous remercions par avance de nous contacter.

Pour résumer, pensez à "Mémoire de Confignon" avant de jeter ! Vous nous permettrez ainsi de conserver au mieux notre patrimoine communal précieux et irremplaçable.

Dans l'immédiat, Anne-Marie Echard (Besson), Hilda Dôme, Michèle Vautravers (Bosson), Françoise Lachavanne (Girod), Annette Pitetti (Ramseier), Paul Vautravers, François Compagnon, Edouard Besson, Frédy Guerne et Daniel Blondin remercient ceux et celles d'entre vous qui nous ont déjà accordé une entrevue ou confié des documents, tout comme ceux et celles qui prendront contact avec nous.

Adresse : Chemin Sous-le- Clos 32
1232 Confignon

e-mail : memoirededefignon@bluewin.ch

LE FEUILLU 09

Le printemps est de retour

Dimanche 3 mai, la Bête s'est réveillée après une longue hibernation.

Le matin, les enfants de l'école de Cressy, ainsi que leurs parents ont suivi la Bête, qui était recouverte de ses plus beaux habits de buis et de fleurs : le cortège a déambulé dans tout le quartier avec un traditionnel arrêt à la résidence Beauregard, où les enfants ont entonné les chants du mois de mai pour le plus grand plaisir des résidents. Ensuite, des tours en calèche tirée par un poney étaient proposés et un château gonflable, mis à disposition par l'AHC, était là pour le bonheur des enfants. "Une fois un cirque" a ravi nos yeux avec un spectacle de rue.

L'après-midi, c'est le cœur du village qui était en fête : là aussi la Bête s'est promenée dans les rues, suivie des enfants de l'école de Confignon qui ont chanté les chants appris à l'école.

Pour le goûter, les traditionnelles merveilles, préparées par des parents, étaient offertes aux enfants qui avaient participé au cortège. Un château gonflable a ravi les chérubins, ainsi que des tours en calèche.

Des danses folkloriques ont animé cette jolie manifestation où parents et enfants ont pu également esquisser quelques pas de danse.

Le Groupe du Feuillu de Confignon profite de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes, en particulier Madame Blanchet et les représentants de la Commune, qui ont œuvré autour de la Bête afin de maintenir cette tradition villageoise.

Pour le comité : **C. Graf**

au-delà des thuyas ...

LE COTEAU - CLUB DES ÂÎNÉS DE BERNEX-CONFIGNON

Bonjour, amis du Club,

Avez-vous apprécié et profitez-vous encore de ce printemps capricieux, agré-menté de cette bise (enfant chérie des Genevois) qui, cette année, une fois en- core, a converti la population en saules pleureurs, avec éternuements garantis!!! Le climat de la Cité de Calvin n'est guère clément envers ses habitants et ses "tou-ristes", car affronter ladite bise sur le pont du Mont-Blanc relève d'un véritable par- cours du combattant... fin de la météo.

Notre Assemblée Générale du 1^{er} avril s'est déroulée dans une ambiance sym- pathique et très détendue en la présence des autorités de Bernex, les autorités de Confignon s'étant excusées, et 59 de nos membres.

Nous avons souhaité la bienvenue au sein du Club du Coteau à 7 nouveaux membres dont 4 de Confignon, 3 de Ber- nex, ce qui fait que le club compte actuel- lement 136 membres.

Après le rapport sur les diverses activités du Club, nous sommes passés à l'élection du Comité. Nous avons tous été réélus. Merci de votre confiance. Bienvenue à Ma- dame Franca Grasso et à Monsieur Claude Mathey qui viennent nous épauler dans une tâche agréable au sein du Comité.

Suivant la tradition du Club, nous avons fêté nos jubilaires ayant 80, 85 et 90 ans ainsi que deux anniversaires de mariage de 50 et 55 ans.

La saison des spectacles touche à sa fin avec la représentation des "Enfants du Poulailier" le 18 mai. Un grand merci à la responsable de ce service, qui n'est pas toujours facile, notamment pour la distri- bution des billets.

Les repas eux aussi prendront leurs quartiers d'été après celui du 6 mai. Un grand merci à notre "quatuor" féminin gastronomique pour le travail accompli pendant la saison des repas. Un merci spécial à Madame Marie-Louise Wahl qui, malheureusement pour nous, a ren- du sa "toque" pour raisons familiales.

La saison Excursions prendra la relève le 14 mai avec "St Chef". Nous espérons que le choix des excursions concocté par votre Comité aura du succès auprès de vous.

Que vous dire de plus? Que votre Club a plus que jamais le vent en poupe. Nous vous attendons les mardis après-midi à notre local. Gens moroses s'abstenir! Le rire étant source de vie et de longévité, vous trouverez la meilleure thérapie au Club pour conserver votre jeunesse d'es- prit. Je vous donne rendez-vous le jeudi 6 août pour la traditionnelle "Broche" au CAD.

En vous souhaitant un très agréable été, d'excellentes vacances si vous partez sous d'autres cieux.

Je vous retrouverai avec plaisir fin août.

Bonnes vacances, buvez (?) beaucoup d'eau!

Thérèse Asper



LES CONFID'OIZES



Dans le courant du mois d'octobre 2008, une nouvelle asso- ciation nommée *les Confid'oizes* a vu le jour à Confignon.

Elle regroupe des femmes de vingt à ...! (il n'y a pas de limite d'âge). Nous avons un point commun, nous aimons faire la fête et nous allons organiser des manifestations un peu différentes de celles proposées jusque-là afin d'animer le village.

La première manifestation a eu lieu le 6 février 2009 "St Valentin moins 8 jours" avec la participation du duo "Deuza". Un menu cuisiné par nos soins était proposé et nous avons eu 68 réservations. Cette soirée a été un véritable succès, l'am- biance était chaleureuse dans la salle comme en cuisine.

La deuxième manifestation s'est déroulée le 15 mai avec DJ et démonstrations de différentes danses. Là aussi, les partici- pants étaient enchantés.

La troisième fête aura lieu le dimanche 23 août dès 11h30, dans le parc de la Maison Briefer, avec une "Grillades Par- ty". Durant cette journée en plein air, la compagnie "Théâtralair", de Confignon, nous proposera une pièce de théâtre.

Il y aura également des jeux pour les en- fants et ce sera l'occasion de faire la fête avant la rentrée. De plus amples infor- mations vous parviendront par affiches, alors soyez attentifs!

Pour le comité: **C. Graf**

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
JUIN 2009			
25	Promotions	Salle communale	A.I.C.
AOÛT 2009			
1 ^{er}	Fête Nationale	Salle communale	A.I.C.
SEPTEMBRE 2009			
16-22	Semaine de la mobilité	Salle communale	Commune de Confignon
18.9-2.10	Exposition Gerber & Bindschedler	Annexe de la Mairie	Commune de Confignon
24	Exposition annuelle	Salle communale	AAPAE (Atelier de poterie)
26-2	Marche populaire		Ass. Marche populaire
27	Fête de Cressy	Cressy	AHC
OCTOBRE 2009			
4	Contes	Mairie – salle des mariages	Accroch'Contes
11	Course modèles réduits	Salle communale	Ass. modèles réduits
30	Musique classique	Coopérative Carabot	Coopérative INTI

Les personnes, les socié- tés culturelles et sporti- ves domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au *Conf'Infos* (article, information...) peu- vent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

10 août 2009

(parution fin septembre).

Repas des aînés

Bric à BrAc

Le samedi 7 mars, les aînés de la commune étaient invités par la Mairie au repas annuel tant attendu. Comme chaque année, la salle communale était bondée pour cette occasion qui rencontre toujours un grand succès. Les conseillers administratifs et municipaux profitèrent de l'apéritif pour trinquer et échanger quelques mots avec des invités heureux de se retrouver pour cette fête.

Les discours de Françoise Joliat, Maire, et de Bertrand Jacot-des-Combes, Président du Conseil municipal, annoncèrent le début du repas préparé par l'auberge de Confignon. Une brigade de jeunes élèves du cycle d'orientation était là pour donner un coup de main au service. Le repas était soigné, copieux, délicieux.

Le spectacle qui a suivi a réjoui les nombreux spectateurs: le groupe Olamazi compagnie présenta une histoire du cinéma à travers des chansons de films. C'était une animation formidable qui per-

mit à bien des convives d'entonner des refrains connus de Fernandel, Jean Gabin, Maurice Chevalier et tant d'autres. Entre chaque chanson, l'animateur parlait du film, des acteurs, de l'époque, ce qui rendait le spectacle extrêmement vivant.



Tout le monde se sépara heureux de cette journée et déjà prêt à recommencer l'année prochaine.

DS



(culture&rencontre)

Réservez la date du lundi 31 août 2009!

Ce sera la soirée d'inscriptions pour les cours du soir 2009-2010 proposés par

(culture&rencontre) au Collège de Saus-
sure...ouverture des portes à 18h30...

Rendez-vous dès le 15 mai 2009 sur
www.culture-rencontre.org

A côté d'un assortiment de nouveaux
cours comme le Taiji Quan, l'égyptologie,
le droit, un atelier vidéo, une initiation
à la musique, la littérature allemande,

l'illustration et la bande dessinée, etc.,
nous offrons toujours nos cours phares:
informatique (création de sites internet
[HTML, PHP], Photoshop, cours de
base), langues (allemand, français, an-
glais, italien, espagnol, japonais), arts
(dessin/peinture, ikebana, sculpture sur
pierre, modelage en terre, etc). Venez
nombreux!

Appel à bénévoles

Pour renforcer notre sympathique équi-
pe, nous recherchons des bénévoles
pour nos projections Ciné-Kid (dix par
année, le mardi à 16h45 à l'aula du Col-
lège de Saussure) afin d'assurer l'enca-
drement des enfants un quart d'heure
avant, pendant et après la séance.

Rousseau 2012

Le projet que mène l'**Association Le
Nez Dans Le Ruisseau** pour l'organi-
sation de festivités à l'occasion du trois-
centième anniversaire de la naissance de
Rousseau en 2012 prend de l'ampleur.

Nous vous avons déjà donné quelques
informations, mais il est temps de les
compléter.

L'obtention du Label Rousseau 2012 offert
par la Ville de Genève a donné du poids
à notre projet, notamment pour la partie
film long métrage qui doit être au centre

de la manifestation. Une maison de pro-
duction s'est intéressée au dossier et nous
a désormais rejoints. Elle va nous permet-
tre de gagner en professionnalisme et de
convaincre des institutions et des entre-
prises privées de nous suivre. Elle nous
offrira également la possibilité d'une large
distribution du film.

La première diffusion de ce film est pré-
vue sur la place du village et sera l'occa-
sion d'une grande fête villageoise.

La commission de la culture peut se ré-
jouir de ce dossier qu'elle a initié et qui
permettra à l'ensemble de la population
de la commune de fêter dignement notre
grand philosophe.

DS

A Confignon, le 2 avril 2009... nous disions adieu à Françoise Fasel

On a parlé d'ELLE
au pluriel,
On a vu des images
comme des mirages,
On a écouté sa voix
une dernière fois,
On a senti son parfum
comme un embrun,
Puis,
On a jeté une fleur
sur sa dernière demeure,
Et mon cœur pleure.

Evelyne Perone



Françoise: petite femme, grande conteuse

Tout au long de notre formation, afin de libérer notre imaginaire, tu nous
répétais avec insistance:

- Va plus loin...
- Fais-toi des images...
- Avance dans ton conte...
- Ne reste pas "scotchée" au texte...
- Ouvre des portes...

Et voilà ce qui arrive... Le vent t'a emportée!
La porte reste ouverte, et nous on est toujours là, sur le chemin des contes,
que tu nous as ouvert.

Comme tu le disais souvent: "Marche aujourd'hui, marche demain, c'est en
marchant qu'on fait du chemin."

Les conteuses d'Accroch'Contes